



## ENQUETE MOBILITES DOUCES MUNICIPALES 2020

1 - Adopter en début de mandat (échéance fin 2020) un plan vélo concerté et financé (programmation budgétaire sur 5 ans) , incluant un réseau cyclable complet en cohérence avec le schéma d'agglomération et le PDU (plan de déplacement urbain) ce plan devra intégrer un budget d'investissement et un budget annuel alloué à l'entretien de l'existant ...	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
2 - Nommer un-e élu-e- référent-e- en charge des mobilités douces et du pilotage du plan vélo en lien avec les techniciens et les associations d'usagers.	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
3 - Mettre en place un comité vélo régulier (au moins 3 réunions annuelles entre élus, techniciens et associations d'usagers) traitant spécifiquement des questions liées aux problèmes d'aménagements cyclables , et de sécurité des cyclistes.	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
4 - Développer un réseau cyclables en continuité et sans rupture permettant de rejoindre les principaux pôles d'attractivité et de fréquentation : gare, écoles, commerces , équipements sportifs et culturels.	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
5 - Prioriser sur les axes principaux les réseaux dédiés et sécurisés c'est à dire séparés des piétons et des voitures ( nota : la sécurité des cyclistes ne doit pas être sacrifiée sur l'autel du stationnement résidentiel sur la voie publique).	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
6 - Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines sur l'ensemble du territoire de l'agglomération du grand Rodez .	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
7 - Généraliser les doubles sens cyclables et les cédez le passage cycliste aux feux	Pas une priorité <input checked="" type="checkbox"/> Nous nous engageons <input type="checkbox"/>
8 - Généraliser la limitation de vitesse sur les cœurs de ville à 20 km/h (zone de partage priorisant les piétons) en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective ..chicanes , ralentisseurs , suppression des trottoirs ... en cas d'impossibilité technique prioriser les zones 30 km/h..	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
9 - Mettre en place une vraie signalétique vélo sur l'ensemble de la commune (panneaux verts logo vélo) avec indications km permettant d'identifier les itinéraires dédiés... uniformiser les marquages au sol (bandes blanches avec picto vélo tous les 50 m)	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
10 - Implanter des parcs à vélos (budgétisés dans le cadre du plan vélo local) arceaux ou abris sécurisés, sur les principaux centres de regroupement : gare, écoles, commerces, équipements sportifs et culturels.	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>
11 - Accompagner financièrement les opérations de sensibilisation , ou de sécurité mises en place par les écoles et les associations locales autour du vélo et des mobilités douces	Pas une priorité <input type="checkbox"/> Nous nous engageons <input checked="" type="checkbox"/>



# ENQUETE MOBILITES DOUCES MUNICIPALES 2020

Zone d'expression libre (vous avez des remarques ou des idées à soumettre...)

Concernant les sens de circulation et la priorisation aux feux, nous souhaitons procéder à une étude tant sur la sécurité que sur la compréhension de ce type de dispositif par nos concitoyens.